



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

IMPACT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES SUR LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

LE POINT DE VUE DE L'ACAME
Lazare BANSSE – Table Ronde de ReMeD – 12/11/2007

Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'UNITAID,
Madame la Représentante du Fonds Mondial,
M. le Président de ReMeD,

Un soutien de l'ACAME aux financements innovants

Permettez-moi, au nom de mes collègues Directrices et Directeurs des Centrales d'Achats de médicaments africaines, de vous dire à quel point nous sommes sensibles aux efforts développés par les Partenaires, pour apporter des financements destinés notamment à l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires (VIH Sida, Paludisme, Tuberculose).

Monsieur le Président de ReMeD, je tiens également à vous remercier vivement pour le rôle de facilitateur que vous ne cessez de jouer entre les différents acteurs de la chaîne de distribution du médicament.

Comme les Partenaires et les Bailleurs de Fonds, comme les bénéficiaires des actions, l'ACAME demeure très attentive à l'impact des contributions internationales sur le secteur pharmaceutique.

Nous sommes convaincus que des forums de discussion comme cette Table Ronde nous aideront à mieux appréhender les contraintes de chacun et à trouver un terrain d'entente, dans l'intérêt supérieur de la santé de nos populations.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, l'ACAME est plus que jamais en mouvement : elle regroupe officiellement une vingtaine de Centrales d'Achats africaines, essentiellement francophones, mais travaille depuis cette année en Afrique de l'Ouest en partenariat avec les autres Centrales d'Achats anglophones et lusophones.

Chacun ici réuni peut imaginer la pression légitime exercée par nos populations africaines, et qui pèse au quotidien sur les épaules de celles et ceux de mes collègues qui ont en charge l'approvisionnement de leurs pays respectifs en médicaments.

En effet, comment justifier aux yeux de nos populations africaines l'insuffisance de disponibilité des ARV, notamment en formes pédiatriques, et des nouveaux antipaludiques à base d'artémisine à prix abordable ? .

Vous comprenez donc aisément, dans ce contexte où les besoins sont immenses, et l'offre encore limitée, l'enthousiasme manifesté par l'ACAME dès le début de la création de l'initiative UNITAID, et le soutien sans faille que notre Association panafricaine a porté à la mise en place de ce nouveau concept de financements innovants.

Ce mécanisme, auquel participent d'ailleurs de nombreux pays membres de l'ACAME par l'instauration d'une taxe sur les billets d'avion, devrait apporter des ressources stables, prévisibles et additionnelles aux financements habituels comme ceux apportés par le Fonds Mondial, dont je salue également les efforts.

L'ACAME a de suite adhéré aux objectifs clairement énoncés par UNITAID, visant à se positionner comme un instrument de sécurisation de la production de médicaments difficiles à acquérir, comme les ARV de deuxième ligne, les formes combinées et les formes pédiatriques.

Je profite de l'occasion pour remercier et encourager les industriels qui ont bien voulu s'engager dans cette courageuse entreprise, et l'indispensable rôle joué par l'OMS au niveau de l'assurance de la qualité des produits.

Nous avons applaudi également le rôle de facilitation des achats joué par

UNITAID, devant conduire, et c'est déjà le cas, à l'élargissement du panel de fournisseurs, à l'augmentation des quantités disponibles de médicaments cités précédemment et également à la négociation de prix intéressants sur la base d'estimations cumulées.

La Déclaration de Dakar

En revanche, vous le savez, du point de vue opérationnel, l'ACAME a, à maintes reprises, déploré le mécanisme de substitution de la plupart des Centrales d'Achats, par les Agences de l'ONU ou des ONG internationales, pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires financés par le Fonds Mondial et UNITAID.

Nous avons à cet effet lancé au mois de mars 2007 une déclaration solennelle, baptisée « Déclaration de Dakar », à l'attention de nos Autorités de tutelle et de l'ensemble de la communauté des Partenaires et des Bailleurs de fonds.

Dans cette Déclaration, l'ACAME souhaite que cette décision de substitution soit remplacée le plus tôt possible, par une stratégie d'utilisation optimale des Centrales d'Achats, pour des raisons de développement des capacités locales et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Conférence de Ouagadougou :

Comme stipulé dans la « Déclaration de Dakar », l'ACAME a convié la communauté des Partenaires et Bailleurs de Fonds à une Conférence Internationale qui s'est tenue le 19 juin 2007 à Ouagadougou.

Lors de cette réunion, où un dialogue franc et constructif s'est instauré, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats ont exposé les difficultés, insuffisances ou incohérences qu'ils ont remarquées dans leurs pays respectifs lorsque d'autres structures se sont substituées à leurs Centrales, pour des résultats qui se sont avérés plus que mitigés.

Le représentant du Fonds Mondial s'est montré ouvert à toute proposition visant une plus grande implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes d'approvisionnement en médicaments contre les maladies prioritaires.

Nous avons bien noté aussi son souhait de développer la communication entre le Fonds Mondial et le PNUD ou les Agences de l'ONU, mais également entre les

Autorités et les différents intervenants au niveau des pays.

Le Préfet DUSSOURD, Conseiller Spécial d'UNITAID, a justifié le principe de la globalisation des achats pour l'obtention de meilleurs prix et le lancement de productions spécifiques auprès des fabricants.

De manière encourageante, il a reconnu qu'après la phase de démarrage réalisée dans un certain degré d'urgence, durant laquelle le temps a sans doute manqué à la concertation, il s'agissait désormais de définir les modalités de collaboration avec les Centrales d'Achats.

Je pense que la pérennisation actuelle des sources de financement, même si elle n'est encore que relative, nous autorise à développer désormais une vision commune, à moyen et à long terme, qui conduise à améliorer le système d'approvisionnement en médicaments.

Tout en regardant toujours de l'avant, la question qui nous paraît essentielle aujourd'hui est donc bien « comment *accroître* l'impact des contributions internationales sur le secteur pharmaceutique ? »

Avec plus de concertation

Comme première réponse à cette question, il nous paraît primordial en premier lieu d'impliquer davantage l'ACAME et ses centrales d'Achats membres, de manière tangible, aussi bien dans la définition des stratégies que dans la formulation des choix opérationnels, ainsi que dans la mise en œuvre pratique des programmes d'approvisionnement en médicaments.

Nous interprétons aujourd'hui la présence parmi nous de très hauts responsables des Partenaires comme une volonté évidente de nous associer davantage au processus de décision, et nous en sommes réconfortés.

En second lieu, je répéterai le credo de l'ACAME, à savoir que la mise en œuvre de tout programme d'approvisionnement en médicaments essentiels en Afrique s'inscrive dans une démarche commune conduisant au renforcement et à la pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Avec plus de cohérence dans la chaîne de distribution

Au niveau opérationnel, l'ACAME est convaincue que le cycle logistique d'approvisionnement en médicaments doit être considéré dans sa globalité, et que la multiplicité des acteurs entraîne une dilution des responsabilités et des difficultés de programmation.

En effet, dans le cas précis où la structure chargée des achats est distincte de celle qui assure le contrôle, le stockage, la distribution, la gestion dans le pays bénéficiaire, il est très difficile d'assurer la cohérence de l'ensemble.

Il est surtout difficile de réussir l'exercice toujours délicat du réapprovisionnement, combinant la quantification des besoins et la programmation des commandes.

N'oublions pas que nous travaillons dans un contexte encore marqué par des ruptures de stock et des délais aléatoires au niveau des sources d'approvisionnement, et qu'à ce niveau la connaissance du terrain reste primordiale pour effectuer des réajustements.

Nous souhaitons également que les règles de gestion soient mieux définies entre partenaires et opérateurs techniques, sur la base de coûts réels inhérents à chaque maillon de la chaîne de distribution.

Il serait judicieux également que les différents partenaires impliqués réfléchissent à une harmonisation de leurs procédures administratives, ce qui faciliterait la mise en œuvre opérationnelle des programmes et pourrait aboutir à un regroupement des commandes.

Avec des évaluations objectives

Malgré nos contraintes spécifiques, nous recherchons tous entre partenaires et opérateurs le même but, c'est à dire l'efficience et l'efficacité des programmes d'approvisionnement.

Nous comprenons fort bien dans ce contexte que nos Centrales d'Achats doivent prouver leurs capacités et soient évaluées.

Mais il est nécessaire que ces évaluations se fassent selon des critères objectifs, dans un cadre d'échanges constructif, qui intègre davantage la globalité de la problématique du médicament et l'environnement dans lequel évoluent les

Centrales d'Achats de médicaments essentiels africaines.

Il nous apparaît injustifié, dans le contexte de recherche de performance dont je faisais allusion, que les évaluations ne fassent pas l'objet d'une remise de rapport circonstancié.

D'autre part, nous tenons à ce que toute évaluation prévoit systématiquement des mesures d'accompagnement en cas de constatation d'insuffisances éventuelles.

Financement du PDS

L'accroissement de l'impact des contributions internationales sur le secteur pharmaceutiques passe inévitablement par le développement des capacités et des performances des systèmes nationaux d'approvisionnement.

Permettez-moi d'insister maintenant à ce niveau sur l'important travail qui a été réalisé au sein de chaque Centrale d'Achat à ce sujet :

En effet, dans un souci d'amélioration de ses performances, chaque Centrale d'Achats membre de l'ACAME a élaboré un plan de développement stratégique en mentionnant clairement ses atouts, en reconnaissant sans complaisance ses lacunes, et en définissant de manière claire, et pour une série de rubriques standardisées, ses besoins prioritaires.

Je me fais un plaisir aujourd'hui de vous en dégager brièvement les grandes tendances, synthétisées au sein du Secrétariat Permanent de l'ACAME :

- En premier lieu, certaines Centrales ont ressenti la nécessité d'évoluer pour mieux répondre aux enjeux représentés par la prise en charge de l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires : elles envisagent une adaptation de leur statuts pour une plus grande autonomie de gestion et de fonctionnement, pour une plus grande réactivité, pour une meilleure combinaison des exigences de santé publique avec les impératifs liés à une structure dynamique oeuvrant sur le marché international.

Cette question de l'adaptation statutaire constituait d'ailleurs le thème central de la Xème Assemblée Générale de l'ACAME, qui s'est tenue la semaine passée à Libreville.

- Deuxièmement, il paraissait important de monter au sein de l'ACAME un programme commun de formations pluridisciplinaires, devant accroître les capacités des quatre pôles de compétence complémentaires sur lesquels doivent s'appuyer toute centrales d'Achats (le pôle managérial, le pôle technico-pharmaceutique, le pôle administratif et financier et enfin le pôle commercial et marketing).
- Le développement des infrastructures est également défini comme une priorité. Je pense en particulier à la mise aux normes internationales des magasins, tant en Capitale que dans les Provinces et au développement de la logistique de transport, mesures participant à garantir la qualité des produits sensibles comme les ARV et à rapprocher la Centrale d'Achats des structures de soins bénéficiaires.
- L'appui à l'informatisation a été identifié comme une mesure de nature à améliorer la gestion de stock et la quantification des besoins, et à diffuser d'utiles données de consommation aux Autorités et aux Partenaires.

Financement de ce plan de développement stratégique

Permettez-moi d'insister : nous sommes convaincus que le financement de ce plan de développement stratégique par les partenaires aura un impact très important sur le secteur pharmaceutique.

Cet appui peut s'opérer de plusieurs façons, soit par l'intermédiaire du Secrétariat Permanent de l'ACAME, situé à Ouagadougou, soit au niveau de chaque entité économique régionale, soit au niveau bilatéral en traitant directement avec chaque Centrale d'Achats.

La Coopération Française a été le premier partenaire à appuyer l'ACAME, et je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à la Coopération française pour la qualité de l'appui technique mis à notre disposition. Citons également le financement de l'excellent séminaire de formation en top management réalisé au CESAG de Dakar, qui a permis d'ailleurs à chaque Centrale d'Achats de réaliser son plan de développement stratégique.

La Commission Européenne, que je remercie vivement, a également accordé une importante subvention à l'ACAME, destinée à appuyer les Centrales d'Achats de toute la CEDEAO, francophones, anglophones et lusophones. Ce vaste programme s'articule autour des axes suivants : formation en gestion des approvisionnement en

assurance de la qualité, appui à l'informatisation des Centrales d'Achats, lancement d'une campagne groupée de promotion du médicament générique, réalisation d'une base de données.

L'ACAME met tout en œuvre pour convaincre les partenaires d'Afrique Centrale, de la Région des Grands Lacs et de l'Océan Indien de suivre l'exemple européen en Afrique de l'Ouest.

Conclusion :

Le nouveau dynamisme affiché par l'ACAME s'est accompagné d'une réelle prise de conscience des Centrales d'Achats africaines de Médicaments Essentiels de la nécessité d'accroître leurs capacités et de gagner, par là même, la confiance des Bailleurs de Fonds.

L'ACAME a néanmoins ressenti auprès de ces Partenaires et Bailleurs de Fonds une réelle volonté d'ouverture et de concertation. Certains partenaires ont déjà exprimé leur confiance en acceptant de financer le programme de développement.

Le moment est maintenant venu de définir conjointement les modalités pratiques de collaboration pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, en respectant les principes élémentaires de développement des capacités locales et de pérennisation des systèmes nationaux.

- Définissons au plus tôt, dans un cadre concerté, l'ensemble des critères que doit remplir chaque Centrale d'Achats pour être impliquée dans la globalité du processus de gestion des programmes d'approvisionnements contre les maladies prioritaires !
- Dressons ensemble le cahier des charges que devra respecter la Centrale d'Achats retenue, suivant un contrat de prestation dont la mise en œuvre pourra être suivie par les Partenaire !

Je tiens à rappeler à ce niveau qu'il y a quelques jours, en Assemblée Générale, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont entériné la résolution de créer au sein de chaque Centrale d'Achats un organe de supervision, ouvert aux Partenaires et Bailleurs de fonds et leur permettant de se tenir informés de la bonne gestion des activités.

- Convenons de procédures administratives, techniques et financières souples, garantissant la transparence des activités et facilitant la mise en œuvre opérationnelle des programmes, avec une meilleure réactivité aux impératifs de gestion et une adaptation aux conditions du terrain !
- Nous sommes prêts au niveau de l'ACAME pour travailler sur un calendrier prévisionnel permettant une implication des Centrales d'Achats africaines à court, moyen et long terme.

Soyez assurés, mesdames et messieurs les représentants des Partenaires et des Bailleurs de Fonds, de la détermination de l'ACAME à œuvrer activement avec vous, dans une ambiance constructive, pour relever ce défi que représente l'approvisionnement de nos pays africains en médicaments de qualité, à prix abordable, contre les maladies prioritaires.

Je vous remercie,

Lazare BANSSE
Secrétaire Permanent 🇳🇬